

The writers in this volume leave one with a rather hazy idea concerning the specific forms of violence employed: was it typically directed against property or persons? These questions are dealt with more satisfactorily by George Rudé in his various writings on the crowd in history. Professor Landsberger might also have profited from using Rudé's more subtle distinctions concerning ideology and goals among the revolutionary crowd. Although Professor Landsberger, a sociologist, has read widely in the social sciences as well as in various fields of history, he apparently is unaware of the very important work on violence and popular movements of social protest that has appeared recently in the pages of *Past and Present*. Nor does he deal with the role of rumour and religious and secular prophecies in furnishing peasant and artisan rebels with generalized feelings that could local riots and risings to coalesce into larger regional rebellions. Here Keith Thomas's *Religion and the Decline of Magic*, Geoffrey Elton's *Policy and Police* and Georges Lefebvre's *The Great Fear* are very pertinent but nowhere are they noticed. Keith Thomas's book in particular should be of as much general interest to sociologists and anthropologists as it is to historians.

In his analytical summary of writings dealing with the English Peasant's Revolt of 1381, Professor Landsberger insists upon the importance of villeinage as a cause of that rebellion and he states that conspiracies and risings continued until villeinage disappeared. The fact is that they continued until well into the nineteenth century in England — more than three hundred years after villein status ceased to be an important issue. Professor Roland Mousnier, in his *Peasant Uprisings in Seventeenth-Century France, Russia, and China*, has argued that oppressive legal or social structures such as villeinage or "feudalism" are not necessary in order to explain peasant risings. Mousnier maintains that a conjuncture of disasters — bad weather, harvest failures and food shortages — is in itself a sufficient cause of rural social protest. This distinction between structures and conjunctures — familiar to the readers of *Past and Present* and *Annales* — is a useful one that Professor Landsberger might well have employed.

While no single book on so broad a topic is likely to please every critic, yet it must be said that Professor Landsberger's new collection of essays should serve the student of peasant protest well indeed.

Roger B. MANNING,  
Cleveland State University.

\* \* \*

YVES DURAND. — *Les républiques au temps des monarchies*. Paris, P.U.F., 1973.

Dans un petit livre paru fin '73 dans la Collection Sup, Yves Durand présente une étude fort suggestive sur un sujet peu souvent traité, la comparaison entre les monarchies et les républiques sous l'Ancien Régime.

Les historiens ont en effet tellement insisté sur l'absolutisme monarchique qu'on en est venu tout naturellement à considérer les républiques comme quantités négligeables; celles-ci étaient d'ailleurs de dimensions modestes et elles avaient mauvaise presse auprès des pouvoirs forts; ainsi de Venise vue par Rome et de Genève ou des Pays-Bas vus par la France et par l'Espagne.

Pour éclairer son sujet l'A. met en œuvre sa profonde connaissance de la Société d'Ancien Régime et sa vaste érudition. Il s'attache particulièrement à recueillir sur tous les points qui l'intéressent les témoignages des contemporains.

Voyons brièvement le déroulement de son étude et signalons-en les points saillants. Au point de départ une courte revue du vocabulaire nous apprend le sens que les contemporains donnaient au mot « République ». Nous restons dans cette optique avec les Chapitres I et II qui nous livrent les réflexions des théoriciens — très souvent des théologiens — sur la nature de la monarchie et des régimes, dits républicains. Il fallait ensuite signaler et mesurer, au moins sommairement le saisissant contraste géographique et démographique qui existait entre les grosses masses monarchiques, si j'ose dire, et les minuscules républiques européennes de l'Ancien Régime, c'est l'objet du 3<sup>e</sup> chapitre.

Par le biais des « refuges » l'A. aborde ensuite la question des liens entre Réforme et République. Sans négliger certes le phénomène hollandais, qui est si important, mais fort connu, il insiste sur celui de Venise, oublié souvent par les historiens. Or l'esprit d'indépendance de la Sérénissime et sa grande tolérance pour les Protestants ou pour les Turcs la rendirent longtemps suspecte aux yeux des autorités religieuses et monarchiques.

C'est par le point de vue social — suivront les points de vue politique et économique — que l'A. entreprend de décrire les structures de l'État républicain. Il y retrouve un type de société de même nature que dans les états monarchiques: une société d'ordre. Les groupes dirigeants « tendent à l'hérédité » (p. 92), et ils se définissent « par la possession d'une dignité qui les distingue du commun ». L'exemple de Venise est particulièrement frappant. La souveraineté y réside dans le Grand Conseil, « formé des seuls nobles »; or il n'existe en Europe « aucune noblesse plus fermée que celle de Venise ». Ce qui compte pour eux, c'est « la famille, et non l'individu » (p. 93); ils ont donc un « culte extraordinaire de leurs ancêtres ». Certaines professions sont « considérées comme dérogeantes, ainsi le commerce de détail ou le métier d'avocat ». Le plus remarquable en somme, c'est que, si l'idéal social est différent — à Venise, par exemple, le service de l'État, en France, le service des armes — les comportements fondamentaux sont semblables; dans les républiques comme dans les monarchies la structure sociale de base s'organise « selon des critères de dignité et de naissance, alliés au système de la vénalité des offices » (p. 117).

Les limites de la collection ne permettent pas un développement détaillé et nuancé de chacune de ces sociétés, mais nous voyons tout l'intérêt qu'il y aurait à le faire.

Les liens entre l'établissement des refuges et les reprises économiques sont bien connus, l'exemple hollandais et le brandebourgeois surtout; sachons gré à l'A. d'avoir mis en lumière, à l'aide de travaux récents, la part de Genève dans ce mouvement: la coïncidence frappante des « refuges successifs » et des périodes d'essor économiques d'une part, la possibilité pour la ville de Calvin, d'autre part de jouir d'un réseau exceptionnel de relations, autant économiques que culturelles, formé par les diverses diasporas européennes.

Un livre condensé, fort bien charpenté, intelligent et clair, rempli d'idées et incitant à la réflexion et à la recherche.

J.C. DUBÉ,  
*Université d'Ottawa.*